Demain l'Université de Strasbourg

Strasbourg, le 7 décembre 2007

Monsieur Pierre LENTZ Agent Comptable de l'UMB 22 rue René Descartes 67084 STRASBOURG cedex

Monsieur l'Agent Comptable,

Comme vous le savez, le prochain projet, base du contrat quadriennal avec l'Etat pour la période 2009-2012, sera commun aux trois Universités et portera création d'une Université unique, l'Université de Strasbourg.

Parmi les modalités spécifiques retenues pour fonder cette création, mise en place de collégium, mise en chantier d'actions pilotes, figure une démarche qui va mobiliser l'ensemble des personnels, et très spécialement ceux des services centraux : la reconfiguration des fonctions de gestions donnant corps au passage de trois à un établissement.

Vous êtes très directement concernés par le projet de reconfiguration de la fonction budgétaire, financière et comptable, mais l'Université de Strasbourg ayant demandé à bénéficier de l'autonomie élargie prévue par la LRU d'août 2007, devra également mettre en place les outils nécessaires à la gestion de la masse salariale et à la gestion directe du patrimoine immobilier.

Les délais courts pour la remise du projet, la charge qui pèse sur tous les acteurs, nous ont amené à anticiper pour ce qui concerne la situation de l'encadrement administratif et comptable, et notamment pour les personnels affectés sur des emplois. Nous avons pris bonne note de la position de la DGCP qui serait disposée à laisser à l'établissement unique les trois emplois d'agents comptables, l'un étant maintenu dans la fonction, les deux autres affectés à des fonctions d'expertises en relation avec les évolutions réglementaires et notre souci commun d'améliorer la qualité des prestations administratives et comptables au service des missions fondamentales de l'Université.

Nous nous proposons d'interroger la DGES sur l'ensemble des emplois, afin de donner une visibilité aux personnes qui les occupent aujourd'hui. En effet, ils ont vocation à être re-profilés Université de Strasbourg et ils feront l'objet d'un recrutement selon les règles, après appel à candidature.









Nous avons souhaité associer fortement l'encadrement dans le projet et notamment pour préparer la période de transition ouverte par la mise au point de la structure que nous envisageons pour l'Université de Strasbourg, et qui se terminera par la mise en place des instances de celle-ci. Il est essentiel que cette période se déroule sans régression dans le fonctionnement. Nous avons donc confié aux quatre SGEPES (les trois Universités et l'IUFM), la mission de nous proposer;

- ▶ un schéma d'organisation et des procédures, pour les trois fonctions impliquées par l'extension de l'autonomie : finances et comptabilité, ressources humaines et patrimoine immobilier.
- ▶ un ensemble d'actions visant à sécuriser sans régression, le passage des trois établissements (plus l'IUFM) à l'Université de Strasbourg.

Nous souhaitons que vous soyez associés à ces missions et après en avoir parlé avec vos collègues SGEPES, il nous semble que Jean-François Kapps et Claude Schaeffer pourraient notamment être associés à Jean Déroche sur la mission de sécurisation de la période transitoire, que Pierre Lentz pourrait notamment étudier les modalités de mise en œuvre d'une gestion de la masse salariale en relation avec Eric Pimmel chargé de mission sur la fonction Finances et Jean-Claude Bove chargé de mission sur la fonction RH, et Denis L'Ange pourrait étudier avec Bernard Baraton les implications financières de la gestion patrimoniale.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître vos réactions à ces propositions, et vous invitons à vous rapprocher des Secrétaires Généraux pour la mise en route des travaux.

Les propositions des différents chargés de missions sont attendues pour la mi-janvier.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Agent Comptable, en l'expression de nos cordiales salutations.

Alain Beretz

Président de l'Université Louis Pasteur Bernard Michon

Président de l'Université Marc Bloch Florence Benoit-Rohmer

Présidente de l'Université Robert Schuman

Michel Herr

Directeur de l'IUFM d'Alsace







